

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 12 JUIN 2019



N° de résolution
ou annotation

À une séance du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dûment convoquée et tenue au 391, rue De La Mennais, Louiseville, le douzième jour du mois de juin deux-mille-dix-neuf, à dix-huit heures à l'école secondaire l'Escale, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Représentants des parents

Carole Baril
Alain Deschênes
Nancy Lambert
Guylaine Plourde
Mélanie Léonard
Marie-Claude Lachance

Représentants des enseignants

Josée Lortie
Louise-Marie Malboeuf
Renée Lesage
Manon Trépanier

Représentante des professionnels

Stéphanie Bergevin

Représentante du personnel de soutien

Patricia Noël

Représentantes des élèves

Cloé Allard
Chloé Durand

Représentante de la communauté

Nathalie Leblanc

Direction

Kathya Paquin, directrice
Paul Montembeault, directeur adjoint

1. PRÉSENCES ET QUORUM

La présidente du conseil d'établissement, madame Nancy Lambert, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que madame la présidente et madame la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 12 juin 2019;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME RENÉE LESAGE**, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 12 juin 2019 tel que déposé.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2019

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2019, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME LOUISE-MARIE MALBOEUF**, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2019;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2019 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

108-CÉ 18/19-46

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 JUIN 2019

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juin 2019, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME MÉLANIE LÉONARD**, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juin 2019;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 juin 2019 du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale tel que déposé.

108-CÉ 18/19-47

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DU 15 MAI ET 5 JUIN 2019

Madame Paquin a informé les membres du conseil du départ de monsieur Jocelyn Landry, SASEC et du chapitre 10 pour la surveillance.

7. CORRESPONDANCE (COURRIER ADRESSÉ AU CÉ)

Lettre : Visites scolaires lors des 15^{es} Olympiades québécoises des métiers et des technologies

8. COMPTE RENDU DU CONSEIL ÉTUDIANT (ACTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR)

ACTIVITÉS PASSÉES

Élections scolaires

Une seule équipe s'est présentée. L'équipe de Laurence Cormier, formée de Florence Branchaud, Juliette Baril, Laurence Deschênes, Élodie Gélinas, Rosemarie Lafrenière, Émile Cormier, Maxim Fugère et Coralie Beauregard. Cette équipe représentera les élèves pour l'année scolaire 2019-2020.

Journée été (3 juin)

Les élèves étaient invités à s'habiller en été. Les shorts courts étaient acceptés pour la journée. Les infirmières ont tenu un kiosque pour la prévention des coups de soleil. Vente de hot-dogs pour les finissants. 400 \$ ont été amassés pour le bal.

Journée récompense des finissants (10 juin)

Au Lac Castor à Saint-Paulin, un moment de privilège, de prévention et de reconnaissance avec les élèves finissants de l'Escale. C'est aussi pendant cette journée que l'album des finissants est remis.

ACTIVITÉS À VENIR

La Ronde

Le 20 juin prochain, ce sera la sortie de fin d'année pour tous les élèves. Cette journée est gratuite pour les élèves méritants et le prix pour les autres élèves est de 40 \$. 250 jeunes participeront à cette activité.

Bal des finissants

Le 21 juin prochain aura lieu le bal des finissants. Le bal débutera à l'école et le souper et la soirée auront lieu à la Ferme Nouvelle-France de Sainte-Angèle-de-Prémont.

9. COMPTE RENDU DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Les membres du comité de parents ont eu un souper pour leur dernière rencontre de l'année. Ils ont reçu des remerciements, car il y a eu beaucoup plus de gens impliqués que par les années passées. Ils ont encore discuté de la particularité du calendrier pour l'année scolaire 2020-2021.

10. TRAVAUX DU CONSEIL

10.1 APPROBATION DE LA PROPOSITION DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS POUR PERMETTRE DES ACTIVITÉS AVANT L'APPROBATION DU CALENDRIER OFFICIEL

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la LIP donne au conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la directrice de l'école;

CONSIDÉRANT que la première réunion du conseil d'établissement a généralement lieu au mois d'octobre de chaque année;

CONSIDÉRANT qu'il arrive parfois que des activités étudiantes doivent se tenir dès le mois de septembre;

CONSIDÉRANT que certaines activités ne peuvent être planifiées avant la fin de la présente année scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces éventuelles activités, conformément à l'article 91, 1^{er} paragraphe de la LIP, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME GUYLAINE PLOURDE**, il est résolu :

D'APPROUVER un mandat de délégation de pouvoirs permettant à la directrice de l'école d'autoriser des activités respectant les principes habituels en attendant la première réunion de l'année du conseil d'établissement;

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation des projets d'activités ou de sorties éducatives pour l'année scolaire 2019-2020;

D'INSÉRER au budget de l'école les dépenses et les revenus générés par cette programmation.

108-CÉ 18/19-48

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CÉ

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la LIP prescrit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités;

CONSIDÉRANT qu'un projet de bilan de nos activités a été préparé par la présidente et la directrice d'école;

CONSIDÉRANT que les membres ont eu l'occasion de modifier ou d'enrichir ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME GUYLAINE PLOURDE**, il est résolu :

D'ADOPTER le rapport annuel présentant le bilan des activités du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Escale dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

DE MANDATER la présidente pour qu'elle en fasse la présentation lors de l'assemblée générale annuelle des parents;

DE MANDATER la directrice d'école pour qu'elle en fasse la présentation lors d'une assemblée générale du personnel de l'école;

DE MANDATER la directrice de l'école pour que le rapport annuel 2018-2019 des activités du conseil d'établissement soit disponible sur le site Web de l'école dans les plus courts délais;

DE MANDATER la directrice pour qu'elle fasse parvenir à la Commission scolaire une copie du rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2018-2019 de l'école secondaire l'Escale accompagnée de la présente résolution.

108-CÉ 18/19-49

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 BILAN DU BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Paquin présente le bilan du budget du conseil d'établissement aux membres du conseil.

10.4 FRAIS EXIGÉS DES PARENTS

Les directions ont reçu le document des frais exigés des parents mentionnant plus de détails, afin de s'assurer que la facture des parents concorde avec le document du ministère.

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

12. RAPPORT DE LA DIRECTION

Gala de l'excellence

Très beau gala. Merci au comité organisateur et aux bénévoles pour cette belle soirée.

Gala RSEQ

Nous avons 2 nominations au gala du RSEQ provincial. Nous avons gagné le Sablon d'or pour l'école secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.

Tournoi de golf

Nous avons amassé près de 9 000 \$ pour le Fonds d'aide aux élèves de l'Escale.

Rugby

2 équipes gagnantes.

Homme fort

Olivier Deschesnes nous a bien représentés. Il est arrivé premier dans sa catégorie au Québec.

Marc-André Kérouack Tremblay

Marc-André Kérouack Tremblay, un jeune homme exceptionnel qui a reçu le prix « Jeune Bénévole – Prix Claude-Masson » pour la région de la Mauricie, remis en marge de la Semaine de l'action bénévole. Il a aussi reçu la médaille de l'Assemblée nationale. Un exemple de persévérance et de gentillesse. Il termine sa 5^e secondaire cette année.

Examens de juin

Madame Paquin présente l'horaire des examens de fin d'année.

Bal des finissants

Le bal des finissants aura lieu le 21 juin prochain.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **MADAME GUYLAINE PLOURDE**, il est résolu à l'unanimité : **DE LEVER** la séance ordinaire à **20 H 55**.

||